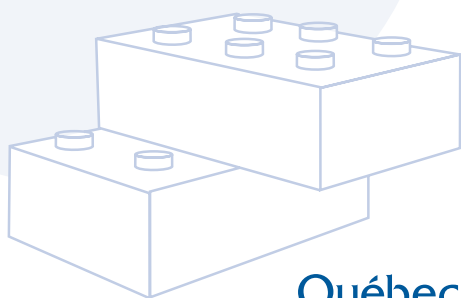


**Guide pour faciliter
l'action concertée en matière**

d'intégration des enfants handicapés

**dans les services de garde
du Québec**

Comité provincial sur l'intégration des
enfants handicapés dans les services de garde



Québec 

Responsables

Actions

Centres de la petite enfance (CPE) (composantes installation et milieu familial) et garderies

Réseau de la santé et des services sociaux : centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés (CHSGS), centres locaux de services communautaires (CLSC) et centres de réadaptation (CR)

Services de garde en milieu scolaire

Regroupements et associations de services de garde

Ressources communautaires, milieu associatif et associations de parents

Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

- Obtenir l'information pertinente (médication, soins de santé, approches ou mode d'intervention, etc.) et collaborer au traitement s'il y a médication.
- Faire appel aux ressources, advenant le cas où une intervention spécifique ou spécialisée auprès de l'enfant est nécessaire durant la période de fréquentation du service de garde.
- S'assurer que les services nécessaires sont donnés.
- Informer les parents et les services de garde (avec l'accord des parents) et les soutenir adéquatement en ce qui a trait aux interventions.
- Soutenir les parents et les services de garde au sujet des interventions et des attitudes appropriées à développer à l'égard de l'enfant qui fréquente le service de garde.
- Collaborer au plan d'intervention individualisé de l'élève.
- Voir au suivi des protocoles et des ententes de services.
- Rendre accessible l'information relative aux interventions spécifiques et transmettre l'expertise du milieu associatif aux services de garde.
- Faire valoir les besoins de l'enfant et de la famille.
- Soutenir les parents dans leurs démarches et les accompagner au besoin.
- Soutenir les parents dans leurs démarches.
- Diriger les parents vers les ressources communautaires et les associations pertinentes ainsi que vers les diverses ressources du réseau de la santé et des services sociaux.